

Protégez-vous contre le virus du papillome humain (VPH) : Pour les jeunes adultes

Il est estimé qu'environ 75 % des Canadiennes et des Canadiens sexuellement actifs qui n'ont pas été immunisés contre le VPH contracteront une infection à VPH tôt ou tard dans leur vie.

La plupart des infections à VPH disparaissent d'elles-mêmes sans causer de symptômes, mais certaines peuvent mener à des **verrues génitales** et à des **cancers** comme ceux du col de l'utérus, du pénis et du cou.

Le VPH se propage principalement lors d'une **relation sexuelle avec contact peau contre peau**, comme le sexe frontal/vaginal, le sexe oral (sur l'anus ou les parties génitales), la pénétration digitale et la pénétration anale, entre autres. Le VPH peut se propager d'un ou d'une partenaire à l'autre **même si la personne atteinte du VPH n'a aucun symptôme visible** comme des verrues génitales.



En vous faisant vacciner contre le VPH avant d'être sexuellement actif ou active, vous faites en sorte que lorsque vous déciderez d'avoir une relation sexuelle, vous serez protégé·e contre le VPH. **Même la première fois, le fait d'avoir des relations sexuelles peut vous exposer au VPH**; il vaut donc mieux être protégé contre l'infection à VPH le plus tôt possible.

Si vous êtes déjà sexuellement actif ou active, le vaccin contre le HPV peut vous protéger contre les types de HPV auxquels vous n'avez pas été exposé·e et qui sont couverts par le vaccin.

Les vaccins contre le VPH sont sûrs, et ce sont les moyens les plus efficaces de prévenir l'infection à VPH.

Parlez du vaccin contre le VPH avec votre médecin, votre infirmière ou infirmier, votre pharmacien ou pharmacienne ou votre service de santé publique local.

